

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Date de la convocation : 09/11/2022

SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal a désigné :

Christian BRAYARD

COMMUNE DE BOISSEY

EXTRAIT

013/2022

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 Novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 16 novembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame TIRREAU Andrée, Maire.

Présents : Andrée TIRREAU, Grégory PAUGET, Christian BRAYARD, Jacques CHAINTREUIL, Bruno SALLET, Pascal GONNET, Jean-Denis CHATELET, Anthony BILLOUD, Simon BOUILLET,

Excusé : Denis PRUDHOMME, Christelle BONNERUE

Absents :

DELIBERATIONS :

13/2022

OBJET : convention d'adhésion au service médecine actualisée

Madame le Maire fait lecture de la proposition d'une nouvelle convention au service médecine préventive avec le Centre de Gestion de l'Ain. Il est précisé qu'afin de suivre les nouvelles dispositions réglementaires applicables aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale suite à la parution du décret n°2022-551 du 13 avril 2022, une mise à jour de la convention datant de 2012 est nécessaire (une ampliation de la convention est jointe à cette délibération).

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

Sur quoi, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'adhérer à cette nouvelle convention et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous documents se référant à cette affaire.

14/2022

OBJET : Décision modificative n°1

Voir ampliation jointe

15/2022

OBJET : Intervention des sapeurs-pompiers de CHEVROUX sur la commune de BOISSEY

Madame le Maire rappelle que la commune ne dispose plus de sapeur-pompier.

Afin d'avoir des délais d'interventions plus courts, la commune de CHEVROUX propose que ses sapeur-pompiers interviennent sur la commune sans contribution financière.

Sur quoi, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

014/2022

Décide d'accepter cette nouvelle organisation à savoir que le CPINI de CHEVROUX puisse intervenir sur la commune de BOISSEY

INFORMATIONS DIVERSES :

- Suite à la maintenance des cloches faite par l'entreprise BODET le 10/11/2022, le technicien nous a informé de la vétusté et dangerosité de l'échelle d'accès. Il convient d'effectuer les travaux, des devis sont en cours.
- Les travaux de raccordement au niveau de la fibre sont en cours au sud de la commune ainsi qu'au Bourg
- Madame le Maire informe que les travaux pour le bac à graisse au bâtiment commercial ont été effectué
- Madame le Maire fait le compte rendu du rendez vous avec le service éclairage public du SIEA : à voir extinction des point lumineux entre 23h et 5h, rajout d'un point lumineux au carrefour chemin des Maux, discussion sur la mise en place de led.
- Le Conseil Municipal fait le point sur les colis de Noël.

Ainsi fait et délibéré à BOISSEY, le 16/11/2022

Secrétaire de séance :
Monsieur Christian BRAYARD



Madame le Maire
Andrée TIRREAU



N° 01050 Code INSEE	Commune de BOISSEY - BUDGET COMMUNAL Commune	DM 2022
------------------------	--	----------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal 015/2022

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 11
 Nombre de membres présents 9
 Nombre de suffrages exprimés 9
 VOTES : Contre Pour 9
 Date de convocation : 09/11/2022

L'an deux mille vingt deux, le 16 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Andrée TIRREAU, Maire.

Objet : Décision modificative au budget n°1

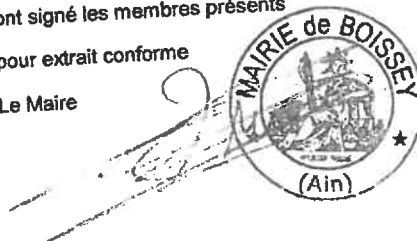
Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6411 : Personnel titulaire		4 000,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel	4 000,00 €	4 000,00 €
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	4 000,00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct		

Signataires :

Certifié exécutoire par Andrée TIRREAU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/11/2022 et de la publication le 22/11/2022.

A BOISSEY, le 16/11/2022.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
 001-210100509-20221122-14_2022-DE
 Date de réception préfecture : 22/11/2022